

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Vol. 13 No. 1 — Mars 1979



Mot de la fin prononcé par monsieur Jacques-Yvan Morin: «Je voudrais en votre nom à tous présenter à Fernand Seguin un souvenir de cette réunion mémorable de tous ses amis et de tous les amis de la science québécoise et universelle. C'est le dossier relié de sa candidature au prix Kalinga.»

On reconnaît le ministre de l'Éducation, monsieur Jacques-Yvan Morin, monsieur Fernand Seguin, madame Seguin et madame Morin.



Gouvernement du Québec
**Ministère des
Affaires culturelles**



SOMMAIRE

- | | |
|--|----------------------|
| 1 — Mon cher Seguin, le Québec est fier de vous | Jacques-Yvan Morin |
| 2 — Permettez que je cueille vos hommages poliment | Fernand Seguin |
| 3 — La <i>Bibliographie de bibliographies québécoises</i> , premier jalon de l'inventaire des bibliographies québécoises | Monique Desrochers |
| 4 — Transformation du catalogue systématique | Georges A. Chartrand |
| 5 — Les ressources cartographiques de la Bibliothèque nationale du Québec | Pierre Lépine |
| 6 — Nouvelles revues indexées dans <i>RADAR</i> | Lise Bergeron |
| 7 — Pamphile Le May (1837-1918) | Jacinthe Marcotte |
| 8 — Le théâtre et les Sulpiciens de Montréal | Rémi Tourangeau |
| 9 — Nouvelles brèves | |

Montréal — Vol. 13, No 1 — Mars 1979

DIRECTION

Louis Bélanger

COMITÉ DE RÉDACTION

Roland Auger, *président*

Lise Côté

Hélène Roussel

PHOTOGRAPHIE

Jacques King

(Service de microphotographie)

COLLABORATEURS

Georges-A. Chartrand

Jacques-Yvan Morin

Fernand Seguin

Rémi Tourangeau

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1503
Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non copyright, sur demande et mention de l'auteur et de la source. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC est publié trimestriellement. Il est distribué gratuitement à titre personnel. On peut se le procurer en adressant sa demande à la: Bibliothèque nationale du Québec
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3K6

MON CHER SEGUIN, LE QUÉBEC EST FIER DE VOUS*

Cher Fernand Seguin,
mes chers amis,

Nous voici réunis pour nous réjouir fraternellement de l'attribution, à l'un des nôtres, mais aussi à un homme universel, du prix Kalinga de l'Unesco. C'est tout le Québec et sûrement tout le Canada francophone qui se réjouissent, mon cher Seguin, de l'honneur qui vous échoit et qui, en même temps, échoit à tous les Québécois et à tous les francophones du Canada.

Il échoit également à tous ceux qui ont permis que vous puissiez devenir ce communicateur, ce vulgarisateur scientifique que nous célébrons ce soir. Je pense en particulier à tous ceux qui ont permis, qui ont favorisé votre carrière de communicateur scientifique; je pense à cette toute jeune, toute nouvelle Association des communicateurs scientifiques du Québec qui se trouve à l'origine de ce prix qui vous a été accordé et qui, en même temps, constitue, pour vous et pour tous ceux qui vous entourent, une forme de reconnaissance internationale.

C'est pourquoi, dès que l'Assemblée nationale a appris la nouvelle, elle s'est empressée, le jour même et à l'unanimité, de vous féliciter — mais non seulement de vous féliciter —, de vous remercier parce que, dit la résolution:

«...ce remarquable éducateur populaire a su transmettre sa passion pour la science à toute une génération de jeunes Québécois».

Quand on sait à quel point l'unanimité est rare à l'Assemblée nationale, on ne peut voir là qu'un témoignage à la fois important et hautement mérité.

Il en est apparemment des sciences comme des arts et de la musique: on est souvent reconnu à l'étranger avant d'être reconnu dans son propre pays, par les siens. Dans votre cas, mon cher Seguin, vos talents de communicateur sont connus des Québécois et des francophones de tout le Canada depuis des années. Le gouvernement du Québec est très heureux que la consécration internationale vous soit aussi acquise; il a voulu souligner l'événement avec tous vos amis.

Le Québec n'a eu pendant longtemps pour toute fenêtre sur l'universel que la confession romaine; ce n'était pas négligeable. C'était même essentiel à une époque où nous étions séparés — le mot n'est pas trop fort cette fois — de la mère patrie, cette fontaine des sciences à laquelle nous n'avons pu nous alimenter. Après deux siècles, il faut bien le constater, nous risquions, s'il n'y avait pas eu des hommes



Monsieur Jacques-Yvan Morin

comme vous, s'il n'y avait pas eu la révolution tranquille, s'il n'y avait pas eu la réforme de l'éducation, d'être laissés pour compte. Aujourd'hui les fenêtres sur l'universel sont nombreuses. L'une des plus importantes est certes celle de la science, à côté, bien sûr, de la littérature, de la musique et de toutes les autres expressions du génie humain. Mais, la science, de nos jours, surtout sur ce continent, est vraiment une vaste fenêtre sur l'universel, et il était essentiel que le Québec, que tous les francophones de ce pays, enfin, puissent accéder à l'universel par cette fenêtre grande ouverte, largement ouverte.

Il est dangereux, périlleux, de vivre en Amérique du Nord pour un petit peuple; il est périlleux d'être voisin de la plus grande puissance technologique et industrielle, si ce n'est la plus grande puissance scientifique de cette planète. Pour un peuple qui se laisserait aller, qui ne songerait pas à développer cet aspect de la vie moderne au même plan que les autres, pour un tel peuple, il y aurait risque de vassalisation, de satellisation, voire de folklorisation.

C'est sûrement ce que vous avez pressenti, il y a déjà de cela plusieurs années, il y a une trentaine d'années maintenant, lorsque vous avez entrepris cette carrière si féconde de vulgarisation scientifique. Vous avez mis votre parole et vos talents considérables au service de la collectivité, dans le but de favoriser son épanouissement, son épanouissement scientifique, qui est aussi important que l'épanouissement littéraire, religieux ou artistique.

Et pour cela, vous avez su trouver une pédagogie particulière, adaptée à ce médium nouveau de l'audio-visuel. Vous êtes un éducateur, et c'est bien pourquoi, d'ailleurs, il convenait que ce fût le ministre de l'Éducation qui vous rendit ce témoignage. Vous êtes un éducateur. Mais il y a plus chez vous, puisque la connaissance du nouveau médium, vous l'avez poussée dans ses derniers retranchements, puisque vous voulez non seulement faire passer et triompher la connaissance, mais aussi faire grandir chaque personne à travers la connaissance.

Selon un vieil adage, à la question: «Quelle est la meilleure façon d'enseigner le latin à Jacques ou à Fernand?» il faut répondre: «Connaître Jacques ou Fernand». Vous avez appliqué cet adage, ce proverbe. Non seulement vous fallait-il connaître parfaitement le médium, mais connaître également celui à qui vous faisiez passer ce message de connaissance scientifique. Vous avez compris que les jeunes Québécois d'aujourd'hui avaient besoin de curiosité scientifique, de curiosité intellectuelle tout court. Vous avez compris que les jeunes Québécois avaient besoin de s'émerveiller devant la science, devant les sciences et, pour cela, vous leur avez ouvert toutes grandes les portes nouvelles de la science.

En cela vous avez été un véritable pédagogue autant qu'un communicateur, et c'est cet homme-là que je veux

ce soir féliciter et remercier du fond du coeur, au nom de tous les Québécois. Cet homme-là, je me félicite de l'avoir découvert avant même l'Unesco, en le nommant membre du Conseil des universités! Vous avez compris que l'éducation n'est pas affaire de simple transmission des connaissances, mais que c'est un processus qui tend à l'épanouissement des personnes.

Mon cher Seguin, vous n'aurez guère le temps de vous reposer sur vos lauriers. Vous avez déjà fait beaucoup, mais il reste encore énormément à faire pour que la science connaisse au Québec toute la défense et l'illustration qu'elle mérite. Nous avons tous, éducateurs, pédagogues, hommes de communication, hommes de recherche, hommes de vulgarisation, nous avons tous encore énormément à faire pour que notre peuple sache entrer et puisse entrer de plain-pied dans le vingt-et-unième siècle pointant déjà à l'horizon.

La science et le Québec ont beaucoup derrière eux, mais ils ont encore, davantage devant eux, et j'ose penser que nous attendons encore tous de vous de grandes choses. La consécration vous est maintenant acquise; eh bien! il reste maintenant à faire profiter tous les Québécois de cette consécration internationale.

Mon cher Seguin, le Québec est fier de vous, il vous remercie du fond du coeur de tout ce que vous avez fait pour sa jeunesse, de tout ce que vous avez fait pour la science. Québécois, certes, vous l'êtes, mais la science et l'Unesco ont fait de vous un homme universel et nous souhaitons qu'il y ait de plus en plus de jeunes Québécois à votre image et ressemblance.

*Titre choisi par la direction du *Bulletin* et tiré du texte.

Discours prononcé à Montréal, le 4 décembre dernier, par monsieur Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, lors de la réception en l'honneur de monsieur Fernand Seguin, prix Kalinga de l'Unesco.

PERMETTEZ QUE JE CUEILLE VOS HOMMAGES POLIMENT*



Monsieur Fernand Seguin

Monsieur le Vice-Premier Ministre,
ministres et dignitaires des deux
sexes,
gens du pays des deux sexes,

Merci tout d'abord de ces paroles extrêmement précieuses, extrêmement émouvantes, et qui me clouent littéralement la langue. Les deux soeurs jumelles de la gloire subite sont l'émotion et le surmenage. Je vous parlerai peu et essaierai d'emprunter le plus souvent possible les paroles des autres. Gens du pays, — vous voyez que je n'emprunte pas au premier venu — gens du pays, permettez que je cueille vos hommages poliment.

Poliment, c'est un mot pour la récolte, qui m'a été enseigné par mon voisin et ami, Joseph Hébert qui est ici, cultivateur au bord du Richelieu. Il m'a dit que lorsque l'on voulait garder jusqu'au printemps les pommes de sep-

tembre, il fallait d'abord et avant tout les cueillir poliment. Et ce qui est vrai pour les pommes est sans doute vrai pour les autres fruits, pour les médailles, les honneurs, et je crois que c'est également vrai pour les fleurs de l'affection. Je vous salue poliment.

Durant cette récente semaine de novembre, alors que je m'adressais à l'Unesco aux représentants de nombreux pays, il y avait deux discours qui se chevauchaient dans ma tête: le discours extérieur, où je célébrais notre oeuvre commune avec des artisans, avec la Société Radio-Canada, et le discours secret, en forme de cinéma intérieur, où défilaient toute sorte d'images de mon enfance prolétaire, de ma famille industrielle, les années noires de la crise où nous avons conservé notre honneur et notre humilité, la difficulté des études avancées — je fus un primaire supérieur —, l'acharnement, la tête contre les murs, la découverte du miracle de l'audio-visuel, une flamme intérieure et, finalement, une lueur au bout du tunnel.

Et essayant dans ma tête de me remémorer cela, je voyais une espèce d'équipée sans équipage sur des montagnes russes où curieusement il y avait beaucoup plus de vallées que de cimes et, ressoudant ces deux discours, je me disais que jamais, à l'Unesco, je ne m'étais senti aussi fier d'être Québécois.

Et puisque je viens de citer le premier ministre, souffrez que je commette une indiscretion. Nous avons, lui et moi, beaucoup de choses en commun, et je me souviens que, dans les années 50, c'est à mon insistance qu'il est devenu pigiste, qu'il a fait partie de ces drôles de types, comme moi, de ces drôles de types que chante Ferré en disant: «*Ce sont de drôles de types qui vivent de leurs plumes ou qui ne vivent pas, c'est selon la saison*». Et j'en tire ce soir la conclusion que le pigisme mène à tout, à condition d'en sortir ou d'y rester.

On a parlé à propos du prix Kalinga d'une vocation internationale. Eh bien! je vais vous dire tout de suite, ne serait-ce que pour conjurer les chants des sirènes qui déjà s'élèvent à mes fenêtres, que j'entends demeurer ici. C'est ici que sont mes racines; c'est ici que j'ai été nommé et reconnu. Et je crois, cependant, que s'il y a une vocation internationale, c'est au Québec qu'elle appartient. Je crois que les nations puissantes numériquement sont dominatrices; tant pis pour elles et parfois tant pis pour nous. Mais j'ai toujours cru, depuis mon adolescence, que les petites nations devaient être illuminatrices, devaient être des flammes, c'est-à-dire à la fois lumière et chaleur, et je vois se dessiner pour le Québec, dans la fraternité, une vocation internationale dans ce sens dont j'aurai l'occasion de vous parler en d'autres temps.

Pour l'instant il me faut aller au bout de moi-même; j'aurai à repérer mes propres balises et je prendrai pour guide cette confiance de Gilles Vigneault qu'il m'autorise à vous raconter: opéré d'urgence, à la suite de quelques ennuis, et se réveillant des brumes de l'anesthésie, il a trouvé du papier et un crayon, et il a écrit ceci: «*Tout a été dit, c'est vrai, mais pas par moi. Je continuerai donc à chanter ma chanson, sans aucun sentiment d'infériorité à l'égard des autres, mais avec la conviction qu'il y a un sentiment d'infériorité que nous devons garder à l'égard de nous-mêmes individuellement, ce qui nous permet de nous dépasser.*»

Je vous salue, gens du pays.

*Titre choisi par la direction du *Bulletin* et tiré du texte.

Discours prononcé par monsieur Fernand Seguin, récipiendaire du prix Kalinga de l'Unesco, la plus haute distinction pour la vulgarisation scientifique.

LA BIBLIOGRAPHIE DE BIBLIOGRAPHIES QUÉBÉCOISES

premier jalon de l'inventaire des bibliographies québécoises

Le Centre bibliographique de la Bibliothèque nationale du Québec s'est manifesté à la connaissance du public au cours des dernières années par des publications d'intérêt pour l'ensemble de la collectivité, comme *Les Ouvrages de référence du Québec, supplément 1967-1974*, et par des ouvrages bibliographiques sur des sujets d'actualité, tels *La Femme et la société québécoise*, *La Chanson au Québec, 1965-1975* et plusieurs autres.

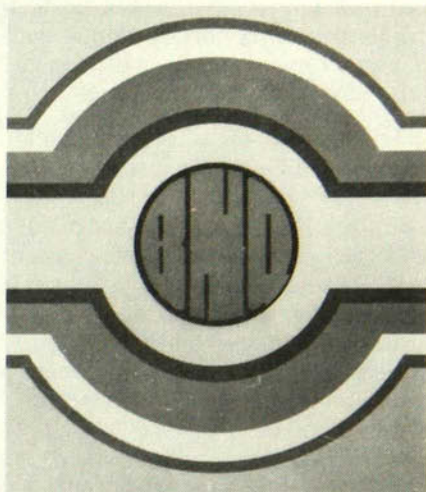
Cependant, l'activité et la recherche bibliographiques prenant de plus en plus d'ampleur et le nombre de répertoires et de bibliographies publiés augmentant à un rythme impressionnant, il est devenu essentiel de repenser la vocation de ce service. Son champ d'action a été élargi afin de rencontrer d'abord les besoins d'informations générales dans le domaine de la documentation bibliographique. C'est ainsi qu'on l'a redéfini dans le sens d'un centre de diffusion de l'information, l'activité et la recherche bibliographiques nationales. Il s'est donné pour fonction première d'assurer à la collectivité une information complète et pertinente sur la production de bibliographies québécoises, ce type de document constituant un outil de travail indispensable à tous les niveaux de la recherche.

La Bibliothèque nationale du Québec vient de publier la première réalisation du Centre bibliographique ainsi redéfini, *Bibliographie de bibliographies québécoises*. On trouve dans cet ouvrage en deux volumes la description de plus de 3 000 bibliographies, la plus ancienne remontant à la fin du XVIII^e siècle.

Principales caractéristiques

Le terme bibliographie est entendu dans un sens large, comprenant par exemple les catalogues de bibliothèque, de librairie et de collection. Les grands répertoires bibliographiques (Tremaine, Dionne, etc.) ont été

BIBLIOGRAPHIE DE BIBLIOGRAPHIES QUÉBÉCOISES



Nouveau titre publié

dépouillés pour repérer les documents rétrospectifs. Quant à la production courante, les principales sources de dépistage ont été la *Bibliographie du Québec* et *Canadiana*, complétées par quelques publications en série.

La *Bibliographie de bibliographies québécoises* ne prétend en aucune façon être exhaustive. Elle est conçue comme un inventaire dont la mise à jour sera courante. La présente publication ne comprend que les bibliographies parues sous forme de monographies et de périodiques. Cependant, le Centre a déjà entrepris le travail de repérage des bibliographies publiées sous forme d'articles dans les périodiques québécois, qui seront inscrites dans l'inventaire courant, de même que dans un éventuel supplément. Aucune limite n'ont été déterminées quant aux sujets, tous pouvant y figurer.

Les bibliographies sont réparties selon un cadre de classement comprenant 22 descripteurs généraux présentés par ordre alphabétique. Cette méthode a pour but de ménager un accès par matière aux chercheurs non-spécialisés. D'autre part, un index auteurs-titres-sujets très détaillé a été mis au point. Cet index permet aux spécialistes d'aller directement aux publications qui les intéressent, car il retient toutes les vedettes qui n'ont pas été mises en lumière par le classement général.

Mise à jour

Cependant, cette publication prend véritablement tout son sens dans le contexte de l'inventaire permanent des bibliographies québécoises dont elle constitue la première étape. Le Centre bibliographique continue à dépouiller les publications courantes susceptibles de mentionner des bibliographies; il continue aussi ses recherches en vue de repérer tout document rétrospectif qui lui aurait échappé jusqu'à maintenant.

Nous espérons que les utilisateurs de la *Bibliographie de bibliographies québécoises*, remarquant l'absence d'un document qu'ils auraient cru devoir s'y trouver, n'hésiteront pas à nous communiquer cette information. De plus, nous insistons sur le fait que les renseignements contenus dans la mise à jour de cette nouvelle publication de la Bibliothèque nationale du Québec sont disponibles et que toutes les personnes intéressées, chercheurs, étudiants, lecteurs seront informées des bibliographies québécoises existant sur le sujet qui les intéresse en s'adressant au Centre bibliographique ou au Service d'orientation du lecteur de la Bibliothèque nationale du Québec.

Monique Desrochers

TRANSFORMATION DU CATALOGUE SYSTÉMATIQUE: LA FIN D'UNE PREMIÈRE*

La transformation du catalogue systématique de la Bibliothèque nationale du Québec en catalogue vedettes-matière ou catalogue-sujets est terminée.

Historique

Dans un article signé Louise Filion et Nicole Larochelle: *Le télécatalogage à la Bibliothèque nationale et ses répercussions* (*Bulletin de la B.N.Q.*, v. 10, no 1, mars 1976, pp. 2-5), les auteurs analysent en détail les conséquences de l'intégration de la Bibliothèque nationale du Québec dans le réseau de télécatalogage TÉLÉCAT/UNICAT sur la gestion de ses catalogues. Comme l'écrivent les auteurs, l'adhésion d'une bibliothèque à un réseau de télécatalogage ne présente en soi rien de très original, sauf que cette adhésion «présuppose l'acceptation préalable d'un certain nombre de normes». Dans le cas présent, une norme qu'il fallait accepter touchait l'analyse documentaire retenue à l'intérieur du réseau: les vedettes-matière ou sujets. Or, depuis 1966, la Bibliothèque nationale avait adopté le catalogue systématique. Est-il besoin de rappeler que, pour ce type de catalogue, l'analyse des documents se fait par vocabulaire libre (certains diront descripteurs libres) par opposition à un cadre de sujets ou vedettes-matière pré-établi. En 1975, on évaluait à 69 340 fiches le contenu de ce catalogue systématique représentant environ 14 941 descripteurs, nombre qui aurait dû être supérieur puisqu'on accusait un retard d'à peu près deux ans dans la mise à jour des descripteurs.

La grande question qui se posait alors (en 1975) était la suivante: Que faire du catalogue systématique? Le fermer ou le transformer? A ce moment, la Bibliothèque nationale du Québec n'était pas la seule à faire face à ce problème. Déjà, la Bibliothèque nationale du Canada et celle de la Boston University avaient choisi de fermer leur catalogue systématique.¹

La Bibliothèque nationale du Québec a choisi de transformer son catalogue systématique en catalogue-sujets pour deux raisons principales: le nombre relativement peu élevé de fiches contenues dans son catalogue systématique (environ 69 340) et le souci de faire l'unité de ses catalogues.

La décision prise, on a procédé, à l'été de 1975, à une première expérience qui s'est poursuivie du 16 juin au 28 août sous la responsabilité du bibliothécaire Denis Houde, assisté, du 16 juin au 18 juillet, de deux étudiantes en bibliotechnique du collège de Maisonneuve. Le 21 juillet, l'équipe voyait l'arrivée d'un bibliotechnicien, de même que le 11 août. Le travail de cette équipe représente un total de 110 jours ouvrables. On s'est limité, pour cette première expérience, aux indices correspondant à des biographies. L'équipe dirigée par Denis Houde a transformé 4 365 indices de classification en vedettes-matière totalisant 4 883 fiches², qui sont passées du catalogue systématique au catalogue-sujets, auxquelles il faut ajouter 259 renvois «voir». Le travail de dactylographie nécessité par cette première expérience a été exécuté par le personnel de la Bibliothèque nationale.

Dans les mois qui ont suivi, les Services administratifs de la Bibliothèque nationale, en collaboration avec le Service de catalogage, ont tenté d'évaluer ce que pourrait représenter en temps et en coûts la transformation complète du catalogue systématique afin de soumettre un projet le plus précis possible aux instances gouvernementales concernées. Un premier constat: il était impensable de faire exécuter ce travail par le personnel de la Bibliothèque nationale; le travail courant aurait accumulé des retards qu'il eût été impossible de rattraper.

L'idée de faire exécuter le travail à contrat a d'abord été entrevue puis écartée. On a opté pour l'engagement d'une équipe de six personnes compo-

sée d'un bibliothécaire, de quatre bibliotechniciens et d'une dactylographe. A cause de certains règlements de la Fonction publique québécoise, on savait que la réalisation du projet serait plus longue, mais elle offrait, par contre, l'avantage de s'échelonner sur deux ou trois années budgétaires de la Bibliothèque nationale. Effectivement, l'expérience a nécessité trois phases, deux d'une durée de six mois et une troisième de neuf semaines, cette troisième phase avec une équipe réduite à trois personnes.

Phase I

(14 juin — 10 décembre 1976)

Bibliothécaire responsable:

Georges-A. Chartrand

Bibliotechniciennes:

Hélène Bergeron
Sylvie Galarneau
Monique Gauthier
Silvana Vendrame

Dactylographe:

Diane Gaboury

Phase II

(9 mai — 9 novembre 1977)

Bibliothécaire responsable:

Georges-A. Chartrand

Bibliotechniciennes:

Hélène Bergeron
Monique Gauthier
Nicole Ladouceur
Myriam Provost

Dactylographe:

Diane Gaboury

Phase III

(15 mai — 11 août 1978)

Bibliothécaire responsable:

Georges-A. Chartrand

Bibliotechnicienne:

Thérèse Chénier

Dactylographe:

Lise Watts

*Droits réservés

©Georges-A. Chartrand

Au cours des étés de 1977 et de 1978, l'équipe a, pendant quelques semaines, bénéficié des services de deux étudiantes en technique de la documentation.

A la fin de la phase I (1976), le responsable de la transformation a signé un article dans le *Bulletin de la B.N.Q.*, v. 11, no 1, mars 1977, où il explique en détail les résultats de ce premier temps; il y expose aussi la méthode de travail adoptée sur laquelle il ne reviendra pas ici. Il y soulignait aussi que les chiffres donnés n'étaient pas rigoureusement exacts comme ceux qui figurent dans ses rapports officiels aux autorités concernées³. Les chiffres qu'il donne dans le présent article sont officiels. Si des erreurs s'y sont glissées, elles tiennent uniquement au grand nombre de fiches manipulées et ne sauraient être que très minimes.

L'historique qui précède s'imposait, mais l'aspect le plus intéressant de cette expérience unique réside dans l'analyse des temps et des coûts qui lui ont été consacrés. C'est ce à quoi nous nous attacherons dans cette seconde partie.

Le nombre de fiches contenues au catalogue systématique

On a vu plus haut qu'en 1975, on évaluait à 69 340 le nombre de fiches que comptait le catalogue systématique. Il n'est pas besoin de rappeler ici la difficulté que comporte l'évaluation du nombre de fiches contenues dans un catalogue si on ne les compte pas à l'unité. Des facteurs aussi délicats que la texture des fiches sont en cause. Le chiffre avancé se révélait réaliste, presque exact. Si l'on soustrait du chiffre approximatif de 69 340 les 4 483 fiches retirées en 1975 par l'équipe de Denis Houde, il restait au catalogue systématique 64 457 fiches. Or, l'équipe qui a poursuivi le travail a manipulé 64 486 fiches. Qu'on fasse le compte et l'on constatera que le catalogue systématique contenait exacte-

ment 69 369 fiches. L'écart entre ce chiffre et l'évaluation n'est que de 29 fiches!

L'analyse qui suit ne tiendra compte que du travail effectué par l'équipe dont le travail s'est échelonné sur trois années (1976, 1977 et 1978). A la fin, nous ferons un bilan total.

Donc, l'équipe de transformation a manipulé 64 486 fiches du catalogue systématique représentant 42 211 indices de classification transformés en vedettes-matière.

À combien revient la transformation d'un indice?

La masse salariale versée à l'équipe pour les trois phases représente \$79 958,83.

Le matériel de bureau (location d'une machine à écrire, rubans, gomes à effacer, crayons, papeterie, fiches cartonnées, fiches en papier, liquide correcteur, etc.) totalise des déboursés de \$583,99.

Total des déboursés: \$80 542,82.

Le prix de la transformation d'un indice se chiffre donc à \$1,91.

Mais à la transformation d'un indice s'ajoutent plusieurs autres opérations: manipulation de la fiche topographique qu'il fallait retirer, puis replacer au fichier (nous en avons manipulé 36 030); recherches, dans plusieurs cas, pour identifier des personnes ou normaliser des noms géographiques (l'équipe a normalisé 608 noms géographiques); intercalation des fiches, après la transformation des indices en vedettes-matière, au catalogue-sujets (67 519, ce chiffre comprenant 3 774 renvois «voir»).

De plus, ce travail de transformation a permis d'ajouter 16 425 nouvelles vedettes-matière au fichier d'autorité.

Avant de passer au bilan de la transformation du catalogue systématique de la Bibliothèque nationale, il n'est peut-être pas superflu de signaler que l'absentéisme au cours des trois phases représente 54 jours ouvrables.

Bilan (comprenant le travail de l'équipe de Denis Houde)

— Nombre de fiches contenues au catalogue systématique en 1975: 69 369

— Nombre d'indices de classification transformés en vedettes-matière: 46 576

— Nombre de fiches intercalées au fichier-sujets: 72 661 (comprenant les 4 033 renvois «voir»)

Nombre de fiches du catalogue systématique détruites: 741⁴

Prix de la transformation d'un indice: \$1,91

— Temps consacré à la transformation du catalogue systématique: 110 jours ouvrables par l'équipe dirigée par Denis Houde du 16 juin au 28 août 1975 et une année et neuf semaines (six mois en 1976, six mois en 1977 et neuf semaines en 1978) par l'équipe qui a mis le point final à cette première.

LES RESSOURCES CARTOGRAPHIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC¹

Pour terminer, revenons à l'article de Louise Filion et Nicole Larochelle rap- pelé plus haut. «La décision prise, écrivent-elles, n'implique pas un juge- ment de valeur sur cet outil de travail. Le catalogue systématique reste un meilleur moyen d'accès pour les recherches plus spécifiques que le catalogue de vedettes-matière. Cependant, des considérations d'au- tres ordres ont prévalu et motivé la décision de remplacer le catalogue systématique par un catalogue alpha- bétique de sujets.»

En ce qui me concerne, je qualifie d'exaltante et d'enrichissante l'expé- rience que la Bibliothèque nationale du Québec m'a permis de vivre.

Georges-A. Chartrand
Responsable de
«l'opération transformation»
du catalogue systématique
de la B.N.Q.

Notes

- 1.M.H. Hazen, «The Closing of the Classified Catalog at Boston University», *Library Resources & Technical services*, v. 18, no. 13, (Summer 1974), pp. 220-225.
2. Le nombre de fiches dépasse le nombre d'indices transformés, à cause du fait que la description bibliographique d'un ouvrage demande parfois plus d'une fiche. Cette note s'applique à l'ensemble du présent article.
3. Les rapports en question, de même que celui de Denis Houde, se trouvent dans les archives du Service de catalogage de la Bibliothèque nationale du Québec.
4. Si on a dû procéder à la destruction de ces quelques centaines de fiches, c'est que le catalogue systématique permet le rappel d'un sujet dans diverses classes de la Library of Congress Classification, ce qui est plus difficile, parfois impossible dans un catalogue-sujets.

La Bibliothèque nationale du Qué- bec acquiert systématiquement tout document publié au Québec, ainsi que tout écrit qui s'y rapporte. Cette acqui- sition globale de l'imprimé québécois se traduit, dans la réalité, par le dépôt légal.

L'application stricte du dépôt légal, qui peut également s'étendre à la documentation cartographique, ne permettrait d'obtenir qu'une partie insuffisante de ce qui est publié. En effet, la majorité des nouvelles cartes courantes est publiée à Ottawa, par le gouvernement du Canada, c'est-à-dire en dehors du Québec où la loi québé- coise ne s'applique pas. Le Départe- ment des cartes et plans a donc conclu des ententes spéciales avec certains ministères du gouvernement fédéral pour être dépositaire des cartes qu'ils publient. Grâce à ces ententes, au dépôt légal, ainsi qu'à des acqui- sitions complémentaires, le Départe- ment acquiert, au bénéfice, en particu- lier des futurs historiens, toutes les pièces qui concernent le territoire du Québec.

Le Département des cartes et plans ne fait pas seulement l'acquisition des cartes courantes. En effet, il pos- sède une bonne collection de cartes anciennes imprimées et il continue d'acquérir des exemplaires de cette dernière catégorie lorsqu'ils sont dis- ponibles. Il appartient cependant aux Archives nationales d'acquérir les car- tes manuscrites, puisque la Bibliothè- que nationale se limite aux imprimés.

Parmi toutes les cartes, qu'elles soient courantes ou anciennes, il faut en mentionner certaines qui sont utiles pour la recherche historique:

— cartes cadastrales: le ministère des Terres et Forêts du Québec a dres- sé, au cours des dernières années, des centaines de cartes (à l'échelle de 1/20 000 ou de 1/15 840) qui montrent les divisions cadastrales; celles-ci, on le sait, sont fixes, et leur numérotation n'a pas changé

depuis l'abolition du Régime sei- gneurial au milieu du siècle dernier. Le chercheur peut examiner la carte qui l'intéresse, en noter le numéro, puis la faire venir du ministère. Il paraît en effet indispensable que l'historien possède lui-même une copie d'une information aussi fon- damentale que la division cadas- trale du lieu qui retient son attention;

- cartes topographiques: désignées longtemps sous le nom de «cartes militaires», elles sont connues pour leur précision. La série à l'échelle de 1 mille au pouce (1/63 360) a débuté en 1904 et vers 1930 elle couvrait la plupart de nos régions habitées. On y retrouve habituelle- ment toute construction de quelque importance (églises, moulins, éco- les, bureau de poste);
- cartes géologiques: la Commission géologique du Canada, qui existe depuis 1845, a commencé très tôt à publier. Le Service des mines, à Québec, a aussi compilé ces docu- ments dès le début du siècle. Ces cartes sont souvent les seules qui existent pour les régions moins peu- plées ou désertes; on retrouve les sentiers et les routes alors utilisés;
- cartes hydrographiques: les routes et les villages en bordure du Saint- Laurent, du Richelieu et des autres voies navigables paraissent souvent dans les cartes hydrographiques. Or, il existe de telles séries qui remontent au début du siècle der- nier et que le Département des car- tes et plans conserve dans sa col- lection;
- cartes bathymétriques: elles peu- vent être utiles pour les localités situées en bordure de certains lacs; elles indiquent la profondeur des lieux, mais on n'y retrouve ni mons- tres, ni gouffres «sans fond»;
- cartes d'utilisation du sol: l'Inven- taire des terres du Canada, (initiale- ment l'ARDA), a publié toute une série de cartes d'utilisation du sol.

NOUVELLES REVUES INDEXÉES DANS RADAR

Le premier numéro de *RADAR*, paru le 30 novembre 1972, dépouillait 100 titres de revues québécoises; un an plus tard ce nombre était augmenté à 130. Le contrat liant la Bibliothèque nationale du Québec à l'Université Laval, puis à *Micrøfor Inc.*, prévoyait l'indexation annuelle de 6 000 articles. Toutefois, les 130 titres retenus contenaient plus de 6 000 articles par an, ce qui a occasionné un retard assez important dans l'indexation des dernières années.

Cette situation a amené la Direction de la Bibliothèque nationale du Québec à faire préparer un nouveau devis technique, puis à signer avec *Micrøfor Inc.* un contrat pour la production des volumes 6, 7 et 8 comprenant 9 000 articles par an et couvrant la période de septembre 1977 à août 1980. Le volume 6 a permis d'éponger le retard accumulé et la responsable de *RADAR* a pu enfin songer à augmenter le nombre des revues indexées.

C'est précisément afin d'objectiver le choix des revues à indexer que la Bibliothèque nationale du Québec a créé le Comité consultatif de *RADAR* dès les débuts du projet. Les membres de ce comité représentent différents secteurs du monde de la documentation¹. Ils ont présidé au choix des titres recensés dans le premier volume de *RADAR* et, au cours des années suivantes, ils ont remplacé par de nouveaux titres ceux qui avaient cessé de

paraître. Toutefois, de 1976 à 1978, le retard accumulé dans l'indexation des articles a obligé la responsable de *RADAR* à ne pas remplacer les titres disparus; *RADAR* ne recensait plus que 111 titres en octobre dernier.

Prévoyant les difficultés qu'il y aurait à choisir de nouveaux titres², la Bibliothèque nationale du Québec formait, en 1976, un groupe de travail interne chargé de dresser une liste des revues québécoises susceptibles d'être indexées dans *RADAR*. Les membres de ce groupe ont examiné toutes les revues publiées au Québec à ce moment-là. Ils ont éliminé, dans un premier temps, toutes celles qui ne se prêtaient pas à l'indexation (bandes dessinées, jeux, mots croisés, horoscopes, listes d'acquisition, revues de travaux ménagers, etc.) de même que celles dont la forme ou le contenu entraînaient un rejet presque automatique (la plupart des revues étudiantes, des bulletins d'associations, de communautés, de groupes ethniques, etc.). Par la suite il a fallu procéder à un examen attentif des titres retenus. On a établi, pour chacun d'eux, une fiche donnant les renseignements usuels (éditeur, périodicité, etc), mais aussi le niveau de la revue (populaire, professionnel, universitaire, etc.), son genre (recherche, information générale ou spécialisée), son sujet et sa fréquence d'indexation. On a retenu 106 titres de niveau recherche ou information spécialisée dans à peu près toutes les disciplines.

Ce sont ces titres, auxquels se sont ajoutées les revues parues depuis la fin de l'étude précitée, qu'ont étudiés les membres du Comité consultatif de *RADAR* en octobre dernier. Les représentants de la Bibliothèque nationale du Québec y ont proposé un choix de titres qui permettait de couvrir des sujets peu ou pas représentés dans *RADAR* jusque-là.

Préférant se baser sur la qualité intrinsèque des revues, quitte à ce que certains sujets demeurent absents, le Comité consultatif a, tenant compte de la périodicité et du nombre d'articles des nouvelles revues, ajouté à ceux déjà recensés dans *RADAR* les 29 titres suivants:

- 1. Antennes.**
Ministère des Communications, Québec
- 2. Anthropologie et sociétés.**
Dép. d'anthropologie, Université Laval, Québec
- 3. Les Carnets de Zoologie.**
Société zoologique de Québec, Orsainville
- 4. Communication & information.**
Dép. Journalisme & Information, Université Laval, Québec
- 5. Développement-Québec.**
Office de planification et de développement du Québec, Québec
- 6. L'Économiste.**
Association des économistes québécois, Chicoutimi
- 7. Études Inuit Studies.**
Dép. d'anthropologie, Université Laval, Québec
- 8. Gestion.**
Revue internationale de Gestion, Ville de Laval
- 9. Intervention.**
Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec, Montréal
- 10. Jeu.**
Les Éditions Quinze, Montréal
- 11. The Journal of Canadian Art history.**
Annales d'histoire de l'Art canadien.
Owl's Head Press, Concordia University, Montréal
- 12. Les Lettres québécoises.**
Éditions Jumonville, Montréal
- 13. Loisir et société/Society & Leisure.**
Université du Québec à Trois-Rivières

1. Les membres actuels du Comité consultatif de *RADAR* sont: Lise Côté, présidente, responsable de *RADAR*, B.N.Q.; Gabriel Allard, coordonnateur de la bibliothèque du Cégep de Maisonneuve; Jacques Allard, professeur au département des études littéraires à l'Université du Québec à Montréal; Raymond Blais, directeur général de *Micrøfor Inc.*; Alexandre Jonynas, directeur adjoint à la bibliothèque des Sciences humaines et sociales de l'Université de Montréal et représentant de la CREPUQ; Réal Messier, administrateur délégué à la B.C.P. de la région de Québec; Yvette Trépanier, responsable de l'Orientation du lecteur, section périodiques, BNQ.

2. Il y avait 1 067 revues publiées au Québec au 1er mai 1976.

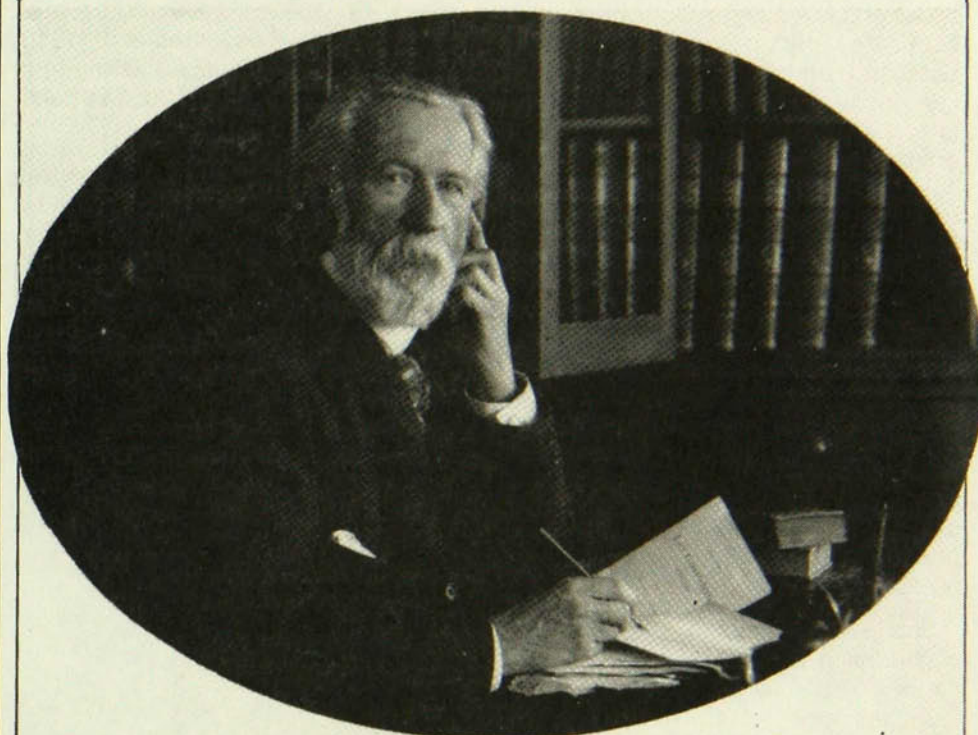
14. **Mémoires de la Société généalogique canadienne-française**
Société généalogique . . . , Montréal
15. **La Musique périodique.**
Éditions Rogémo, Beaconsfield
16. **Nouvelles recherches québécoises.**
Les Éditions du Courant, Montréal
17. **Nursing papers/Perspectives en nursing.**
McGill University, Montréal
18. **Parachute.**
Revue d'art contemporain, Montréal
19. **Philosophiques.**
Les Éditions Bellarmin, Montréal
20. **Protégez-vous.**
Ministère des Consommateurs . . . Québec
21. **Québec français.**
Association québécoise des professeurs de français, Québec
22. **Le Québec industriel.**
Éditions MacLean-Hunter, Montréal
23. **Le Québec littéraire.**
Guérin Éd., Montréal
24. **Revue d'ethnologie du Québec.**
Les Éditions Leméac, Montréal
25. **Revue de droit.**
Faculté de Droit, Université de Sherbrooke
26. **Revue des sciences de l'éducation.**
Université de Montréal
27. **Revue statistique du Québec.**
Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec
28. **Routes et transport.**
Association québécoise du transport et des routes, Montréal
29. **Voix et images.**
Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

Lise Bergeron

NOUVEAU

Maintenant disponible sur microfilm

LÉON-PAMPHILE LE MAY ET SON OEUVRE



- Prix modique
(50% de réduction aux institutions québécoises)
- Microfilm intégral
- Economie d'espace
- Facilité de conservation
- Facilité de reproduction
- Commandes par téléphone acceptées

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Service de la microphotographie
1700, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K6

Tél. : (514) 670-3470

PAMPHILE LE MAY

— 1837-1918

C'est le 5 janvier 1837 que naquit à Saint-Louis de Lotbinière Pamphile Le May, l'un de nos meilleurs auteurs à qui l'on doit de nombreux recueils de poésie, plusieurs ouvrages en prose ainsi que maintes traductions.

Déjà, très jeune, Le May manifeste beaucoup d'aptitudes pour la poésie. Mais les études au Séminaire de Québec d'abord, puis celles de droit l'empêchent d'y consacrer tout le temps voulu. Malgré tout, son premier ouvrage est publié en 1858.

L'année 1867 devait cependant lui être favorable, car il remporte, pour deux années consécutives, la médaille d'or d'un concours de poésie, organisé par l'Université Laval, avec des poèmes intitulés: *La découverte du Canada* et *Hymne pour la fête nationale des Canadiens français*. Et comme le premier ministre de l'époque, M. Pierre J.-O. Chauveau, avait une façon bien particulière d'encourager les jeunes écrivains, il offrit au poète lauréat le poste de bibliothécaire à l'Assemblée législative.

Jouissant dès lors d'une certaine sécurité financière, il peut donner libre cours à ses rêveries poétiques. D'ailleurs, les années 1867-1892 sont considérées comme étant les plus fécondes de sa vie littéraire.

En 1892, après 25 années de service à la bibliothèque du Parlement, pour laquelle il avait fait le premier catalogue en 1873, Le May se retire à Deschailions où il tente de parfaire son oeuvre qui est abondante et très diversifiée: *Tonkourou, ou Les Vengeances*, *Contes vrais*, *Fables*, *Le chien d'or*, *Picounoc le maudit*, *Reflets d'antan* et combien d'autres! Parallèlement, il collabore à quelques journaux

et revues du temps: *La Minerve*, *le Canadien*, *La Revue canadienne*, *l'Opinion publique* . . .

Ayant noblement travaillé pour la cause littéraire canadienne, ce membre-fondateur de la Société Royale du Canada, fut honoré à maintes reprises. En 1888, l'Université Laval le nomme Docteur ès lettres et en 1910, le gouvernement français lui remet la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Afin de mieux faire connaître l'oeuvre remarquable léguée par Pamphile Le May, le Service de microphotographie en a fait un microfilm 35 mm offert en vente au prix de \$124. Comme toujours les institutions québécoises bénéficient d'une réduction de 50% du prix.

Jacinthe Marcotte

LE THÉÂTRE ET LES SULPICIENS DE MONTRÉAL

L'Église et le théâtre au Québec offrent à l'historien un sujet des plus captivants. Une récente étude¹ sur les rapports entre l'épiscopat québécois et les gens de théâtre montre que le clergé a tout aussi bien condamné que réhabilité la pratique théâtrale.

Cette attitude apparemment paradoxale caractérise les clercs séculiers affectés aux oeuvres pastorales comme les clercs réguliers qui se consacraient à l'enseignement. Les uns et les autres ont dénoncé le mauvais théâtre et encouragé le bon théâtre. Depuis le régime français, pasteurs et éducateurs s'entendent pour interdire les spectacles dramatiques jugés dangereux pour l'honnêteté des moeurs. Par exemple, des éducateurs comme les Jésuites introduisent dans leurs collèges les jeux dramatiques qu'ils soumettent néanmoins à des règles sévères. A leur exemple, d'autres enseignants religieux encouragent les représentations théâtrales à la condition que les oeuvres soient saines et instructives.

Tout comme bon nombre de clercs, les Sulpiciens jouent un rôle important en ce domaine. Voués aux oeuvres d'enseignement et de paroisse, ils illustrent bien l'action cléricale tenace et persévérante par rapport à l'art dramatique. Leur influence exercée dans les paroisses ou les maisons d'enseignement rend compte de la pensée traditionnelle et moderne de l'Église en matière de divertissements et de spectacles.

Deux évêques sulpiciens particulièrement dynamiques, Mgr Jean-Jacques Lartigue et le cardinal Paul-Émile Léger, résumant d'emblée l'attitude tantôt intransigeante, tantôt conciliante de la hiérarchie catholique

au chapitre du jeu théâtral. Leurs déclarations, faites à des époques différentes, sont toutefois révélatrices de l'opinion que se font du théâtre les évêques et les directeurs de collège. Le premier évêque de Montréal arrive à une époque où dominent encore l'intransigeance et le rigorisme clérical. Comme ses devanciers, il se méfie de la comédie qu'il dénonce dès 1830. Après plus d'un siècle, le cardinal Léger adopte une position tout à fait contraire vis-à-vis des spectacles dramatiques qu'il veut au service du bien, de l'ordre et de la religion.

L'attitude des Sulpiciens s'inscrit entre ces deux tendances. Au XVIII^e siècle, ils se conforment à l'esprit sévère du *Rituel du diocèse de Québec* et, plus tard, à l'enseignement de la *Théologie morale à l'usage des curés et des confesseurs*. Rien d'étonnant qu'ils utilisent la chaire et le confessionnal pour empêcher la fréquentation des théâtres. L'exemple bien connu est le célèbre incident provoqué par le curé de Notre-Dame, le sulpicien Latour Dézéry, qui, dans son *Sermon sur le scandale* de 1789, n'est guère tendre à l'endroit des comédiens de sa paroisse. Comme lui, certains Sulpiciens du collège Saint-Raphaël de Montréal dépassent les bornes de la modération lorsqu'il s'agit d'interdire à leurs élèves tel ou tel genre de pièces. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les procès-verbaux des collèges dirigés par les Messieurs de Saint-Sulpice. Partout où l'on trouve qu'il y a trop d'inconvénients à faire du théâtre, on le supprime tout simplement. Jusque vers 1870, un contrôle sévère entoure les représentations théâtrales du Collège de Montréal. La même rigueur persiste au Grand Séminaire, au moins jusqu'en janvier 1898, au moment où paraît un *Règlement* plus souple à l'usage des curés et des vicaires des paroisses.

Les mesures restrictives des directeurs disparaissent toutefois assez rapidement dans les maisons dirigées

par les Sulpiciens. Dès le début du XX^e siècle, ceux-ci donnent au théâtre de collège un dynamisme particulier. Dans son ouvrage sur *Le Collège de Montréal*, Olivier Maurault souligne justement leur large contribution. De 1874 à 1964, on ne dénombre pas moins de 90 représentations théâtrales importantes au Collège de Montréal. Cet essor dramatique se poursuit au Grand Séminaire de Montréal et au collège André-Grasset où l'on joue les classiques et les modernes. Depuis 1975 seulement, les étudiants de Grasset interprètent plus de 40 oeuvres dramatiques.

L'apport des Sulpiciens ne se limite pas cependant au théâtre de collège. Il est aussi considérable au niveau du théâtre destiné au grand public. Plus particulièrement, dans l'entre-deux-guerres, les Messieurs exercent un rôle influent à la Salle Saint-Sulpice de la rue Saint-Denis. De 1916 à 1931, année de la fermeture de la bibliothèque, cette salle est considérée comme un foyer culturel vivant et de premier ordre à Montréal. Le bilan des activités littéraires et artistiques qui s'y déroulent est assez éloquent. Peinture, musique, théâtre et cinéma sont à l'honneur. Outre les nombreuses soirées-causeries et soirées-conférences, il y a des soirées réservées exclusivement à l'opéra, à l'opérette, à la comédie et au drame. Les cercles littéraires et les conservatoires ou les groupes de collégiens et le Théâtre des Petits donnent une ou deux représentations théâtrales par année, choisies parmi les auteurs québécois et français. Des curés de Montréal participent à ces soirées récréatives et certains y offrent même des séances à leurs paroissiens.

Aujourd'hui, la Salle Saint-Sulpice répond encore à sa vocation culturelle, grâce à la vitalité artistique de ses années de gloire. Depuis 1965, elle est devenue le rendez-vous du public, où se succèdent troupes et comédiens qui

1. Cette étude entreprise par un groupe de chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières sera bientôt publiée.

mettent le théâtre à l'honneur. Elle offre un bel exemple d'une contribution cléricale à une époque de grande médiocrité théâtrale. Bien avant les directeurs du Stella, du Repertory Theatre et des Compagnons de Saint-Laurent, les Sulpiciens avaient déjà commencé à réhabiliter le théâtre québécois.

Rémi Tourangeau

RÉMI TOURANGEAU est professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il a surtout enseigné la littérature québécoise et, en particulier, le théâtre québécois. Il a été coordonnateur des recherches en théâtre québécois, co-directeur d'une collection, «Théâtre d'hier et d'aujourd'hui», et membre fondateur de la Société d'histoire du théâtre du Québec.

M. Tourangeau a récemment publié aux P.U.Q. une activité pédagogique intitulée *Théâtre et culture* de quelque 1 000 pages. Paraîtra aussi bientôt aux Éditions Fides un ouvrage réalisé en collaboration avec Jean Laflamme: *L'Église et le théâtre au Québec*. L'auteur, à qui on doit également maints articles, prépare un autre travail destiné à la publication.



Salle Saint-Sulpice

Programme-Souvenir

du

Concert

donné par

**LES CHANTEURS DE L'ORATOIRE
SAINT-JOSEPH**

Mardi, 18 février 1930



Ancien programme de concert donné à la Salle Saint-Sulpice

NOUVELLES BRÈVES

L'ISBN et la Bibliothèque nationale du Québec

La Bibliothèque nationale du Québec a conclu, au cours de l'automne 1978, une entente avec l'AFNIL (Agence francophone pour la numérotation internationale du livre) par laquelle elle est devenue représentante de cette agence auprès des éditeurs francophones canadiens. Ces derniers sont désormais identifiés par un numéro ISBN précédé de l'indicatif linguistique 2 les identifiant comme éditeurs francophones.

Cette nouvelle entente met ainsi fin à une entente précédente avec la Standard Book Numbering Agency (R.R. Bowker Company) par laquelle les éditeurs francophones canadiens étaient identifiés comme des éditeurs anglophones. Ce changement majeur permet le retour à une situation normale en identifiant nos éditeurs francophones canadiens d'une façon conforme à la réalité.

L'Agence internationale ISBN a d'abord été saisie du problème et de notre volonté d'être admis au sein du groupe francophone. L'Association des éditeurs du Canada (A.E.C.) ayant donné officiellement son accord, cette dernière et la Bibliothèque nationale du Québec ont donc été admises au sein de l'AFNIL.

La date d'entrée en vigueur de ce changement ayant été fixée au 1^{er} janvier 1979, les éditeurs ont reçu leur nouveau numéro précédé de l'indicatif 2 ainsi que le cahier de numéros correspondant; un dépliant explicatif y était joint. Cette nouvelle attribution de numéros se poursuit et tout nouvel éditeur francophone se voit doter d'un indicatif ISBN. Il faut noter que ce nouveau service de la Bibliothèque nationale du Québec est offert gratuitement.

Mise à jour du Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec

La première mise à jour du *Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec* est maintenant complétée. Cette mise à jour s'arrête en novembre 1978 et le cadre de classement s'enrichit ainsi d'un peu plus de trente nouveaux organismes. Une nouvelle subdivision de forme a été ajoutée pour permettre de regrouper un type de publication bien particulier, soit les mémoires. En attendant la prochaine mise à jour, les utilisateurs peuvent toujours bénéficier du service téléphonique de mise à jour.

Nouveau cours sur les banques de données québécoises

Sous le titre de «Québec Information Systems», l'école de bibliothécaires, Graduate School of Library Science de l'Université McGill, propose à ses étudiants, à partir du 19 janvier 1979, un nouveau cours sur les banques de données québécoises. Ce cours, d'une durée de 13 semaines, enseignera le système Badadug de l'Université du Québec, la Banque de terminologie du Québec, la banque Québec-Actualité de Microfôr Inc., le système juridique Datum de l'Université de Montréal, la banque des Conventions collectives de l'Université McGill et les banques d'Informatech France-Québec. De plus, deux cours entiers, de façon théorique et pratique, seront consacrés à *RADAR*: M. Marcel Fontaine, conservateur adjoint, a été invité par les autorités de l'école à rencontrer les étudiants à cette occasion.

PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

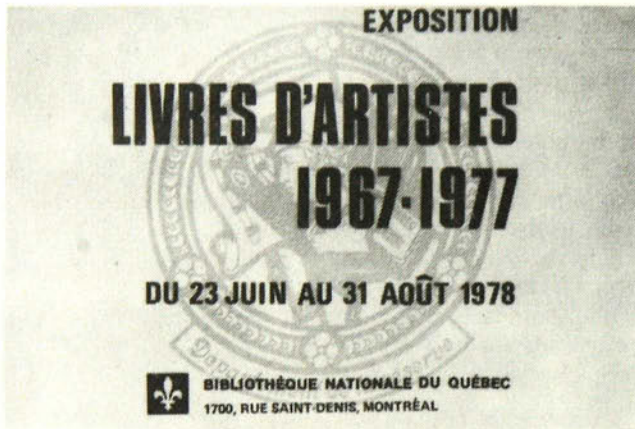
VIENNENT DE PARAÎTRE

LIVRES D'ARTISTES, 1967-1977

Livres d'artistes: le livre illustré québécois, 1967-1977; exposition, par le Département de la réserve. — Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1978. — 56 p.

Catalogue accompagnant une exposition de dix années de création de livres d'art au Québec. Il comprend la description de trente-six livres illustrés par gravures ou albums d'estampes qui ont été sélectionnés parmi les quelque 170 volumes acquis par dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 10 ans. Tous les documents choisis répondent aux critères de l'édition d'art originale.

Distribué gratuitement aux organismes concernés et aux bibliothèques.



CATALOGUE DES MANUSCRITS

Catalogue des manuscrits/dressé par le Département des manuscrits, Bibliothèque nationale du Québec, ministère des Affaires culturelles, Gouvernement du Québec. — Montréal: la Bibliothèque, 1978. — 101 p.

Catalogue constituant une présentation générale des fonds conservés au Département des manuscrits. Il répertorie trois catégories différentes de documents: les manuscrits, les documents spéciaux et la musique.

La première concerne les fonds acquis au premier janvier 1978. La seconde comprend des pièces diverses tel que programmes de spectacle, affiches, photographies, gravures, etc. La troisième regroupe les fonds composés de partitions musicales et de disques. Des listes et index complètent le document.

Distribué gratuitement aux maisons d'enseignement, bibliothèques et centres spécialisés.

